



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53804>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-53804**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE MEAUX

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21770284400010

Ville : Meaux

Code postal : 77100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.
[AccueilEntreprise](#)

Identifiant interne de la consultation : 24VX017

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amandine MAITRE SCHUTZ

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - DC1 et DC2 ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après) ; - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat

emploi des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) ; - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents ; - DUME - facultatif (Article R2143-4).

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclaration d'une assurance des risques professionnels pertinents.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - La liste des travaux exécutés (références) au cours des trois dernières années, appuyés d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; - L'indication des titres d'études professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de services ou de conduite de travaux de la même nature que celle du marché public ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 07/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation des installations thermiques du centre culturel Charles Beauchart, théâtre et médiathèque 77100 MEAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Meaux

Durée du marché (en mois) : 6

Valeur estimée (H.T.) : 640000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 1 : Rafraîchissement et chauffage du théâtre et de la médiathèque par systèmes à détente directe

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 300000 euros

Lieu d'exécution du lot : Ville de Meaux

- **Description du lot** : Lot 2 : Changement des 2 CTA double flux et travaux connexes de raccordement sur la chaufferie et sur le groupe froid existant

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 340000 euros

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site obligatoire est prévue pour les candidats qui devront prendre rendez-vous avec le représentant AMO : M. Serge ROBIN par téléphone : 06 29 49 55 00

Autres informations complémentaires : Visite obligatoire : Une attestation de visite sera remise à chacune des entreprises présentes par le représentant de la Ville de Meaux, et devra impérativement être jointe aux pièces de l'offre du candidat. Attention, dans un gage de transparence de la procédure, lors des visites, les demandes de renseignements complémentaires sur la consultation ne sont pas autorisées. Ces demandes devront être faites via la plateforme dématérialisée (www.maximilien.fr) dans la rubrique « Question/Réponse » dans les délais prévus au présent règlement de la consultation. Négociations : marché avec phase de négociation (Article R.2123-5) avec un maximum de 3 candidats à l'issue du classement initial d'analyse des offres sous réserve d'un nombre suffisant. L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Réalisation de prestations similaires : (Article R. 2122-7) L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le montant de ce marché ne pourra pas dépasser 20% du montant initial du marché pour des prestations strictement similaires à celles du présent marché. Sa durée ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du marché initial périodes de reconduction comprises. Décomposition du marché : Lot 1 - Rafraîchissement et chauffage du théâtre et de la médiathèque par systèmes à détente directe ; Lot 2 - Changement des 2 CTA double flux et travaux connexes de raccordement sur la chaufferie et sur le groupe froid existant. Montant estimatif Lot 1 : 300 000,00 euro(s) HT - Montant estimatif Lot 2 : 340 000,00 euro(s) HT. Décomposition du Lot 1 en 4 phases : 1/Phase n°1 : Espace médiathèque côté ERP, niveaux R+2 à R+4, voir CCTP Lot 1 ; 2/ Phase n°2 : Espace médiathèque côté bureaux, voir CCTP Lot 1; 3/ Phase n°3 : Espace théâtre, bureaux et loges, voir CCTP Lot 1; 4/Phase n°4 : Espace théâtre, régies, voir CCTP Lot 1. Ces phases seront programmées par décision du Pouvoir Adjudicateur selon le planning à la suite de la notification du marché. Durée du marché : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux. Délai du marché : Le délai d'exécution des travaux débute à compter de la date de notification par le titulaire de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les travaux décrits dans les CCTP devront être totalement finis et réceptionnés sous six (6) mois maximum à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux, dont les quinze (15) premiers jours seront consacrés à la durée de la période de préparation. La date prévisionnelle de démarrage des prestations est le 16 septembre 2024. Clause environnementale : . Le présent marché intègre des clauses d'exécutions à dimensions environnementales : critère environnemental parmi les critères d'attribution, spécifications techniques, clause environnementale comme condition d'exécution (Voir CCAP). Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement en ressources propres, budget principal 2024 et 2025 section d'Investissement. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de trente (30) jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Dématérialisation : Les soumissionnaires doivent consulter l'annexe au règlement de consultation relative à la dématérialisation de la présente consultation. Critères de jugement des offres : énoncés au règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2024